Développement des réseaux transeuropéens d'énergie

1994/0010(SYN) - 17/05/1994 - Comité des régions: avis

Le Comité des régions, dans un avis adopté par une grande majorité, considère que les propositions de la Commission constituent un complément appréciable à la promotion d'un bon système de réseaux et d'équipements transeuropéens et souligne que s'agissant de la promotion des projets de transport d'énergie, les aspects environnementaux ne doivent pas être relégués au second plan. Sur un plan plus spécifique, le Comité insiste sur l'importance d'une bonne coordination des procédures et des pratiques entre les Etats membres et recommande à la Commission d'octroyer aux réseaux transeuropéens d'énergie, situés dans des régions insulaires, enclavées et périphériques de la Communauté, davantage d'aide sur les ressources des fonds structurels ou via des programmes d'aide en matière d'énergie (Thermie, Save et Altener).